

## FICHE DE POSTE

### UN REGISSEUR / UNE REGISSEUSE PLATEAU, SON/LUMIERE (F/H)

#### Pôle Culture Sports Loisirs Conservatoire régional du Grand Nancy

#### FILIERE TECHNIQUE

#### CADRE D'EMPLOI DES AGENTS DE MAITRISE (catégorie C)

Sous l'autorité du responsable de l'action culturelle du Conservatoire, au sein d'une équipe de 4 agents administratifs et techniques, le régisseur ou la régisseuse plateau / son / lumière aura en charge :

##### MISSIONS PRINCIPALES:

###### 1. Régie plateau

- Conduire les études techniques préalables à la réalisation d'un spectacle ou d'un évènement
- Planifier les installations nécessaires à la réalisation des spectacles ou des évènements
- Contrôler l'état du matériel technique et musical
- Gérer la sécurité technique des évènements
- Assurer la logistique des évènements (mettre en place les spectacles, déplacer le matériel)
- Assurer la gestion matérielle de l'évènement
- Assurer les installations plateau quotidiennes au sein de l'établissement

###### 2. Régie son / lumière

- Conduire les études techniques préalables à la réalisation d'un spectacle ou d'un évènement
- Planifier les installations nécessaires à la réalisation des spectacles ou des évènements
- Installer le matériel et les équipements nécessaires à la réalisation de l'évènement (montage et démontage des régies son et lumière, programmation et contrôle des installations)
- Mettre en œuvre les dispositifs techniques nécessaires à la réalisation des spectacles
- Assurer la gestion des balances et la régie son / lumière des manifestations
- Créer et réaliser les décors des spectacles
- Entretien du matériel son et lumière

##### MISSIONS ANNEXES:

###### 1. Régie bâtiment (en lien avec le régisseur bâtiment)

- Analyser les dégradations et participer à la mise en œuvre des actions appropriées
- Accueillir les entreprises et suivre les travaux
- Assurer la mise en service, le réglage et la maintenance d'installations (électricité, chauffage)

###### 2. Participation aux manifestations organisées par le Conservatoire

- Accueil du public et billetterie
- Accueil et placement des invités
- Installation de matériels
- Surveillance des élèves

##### CONDITIONS D'EXERCICE :

- Déplacements fréquents sur les lieux de spectacle (permis B nécessaire)
- Travail en équipe
- Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des astreintes liées à l'organisation des spectacles et manifestations (nuits, week-ends)
- Pics d'activité liés à la programmation des spectacles
- Grande disponibilité
- Habilitation et qualification éventuelles (travail en hauteur, travaux et sécurité électriques, etc.)
- Rythme de travail adapté aux rythmes scolaires (pose de congés pendant les vacances scolaires)